



Décision du Maire N°31

Nos ref : CR/JD/DB/MCR

Objet : Signature de l'avenant n°1 au marché sur procédure adaptée avec la Société CLIMENT sise à Voujeaucourt (25420) pour la réalisation d'un carrefour reliant Les Hauts de Bavans et le quartier Bel Air le long de la RD 391.

Le Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 30 mai 2008 (Sous Préfecture le 10 juin 2008) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriale ;
- Considérant que Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil de 300 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % (15 000 €) lorsque les crédits sont inscrits au budget.

DECIDE

Article 1^{er} : La signature de l'avenant n°1 au marché sur procédure adaptée avec la Société CLIMENT ayant pour objet :

- 4 actions supplémentaires nécessaires ne figurant pas au détail estimatif pour un montant de 25 517,96 € HT
- Le nouveau montant du marché est donc porté à :

Montant initial :	200 794,50 € HT
Montant avenant n°1 :	25 517,96 € HT
Nouveau montant marché :	226 312,46 € HT
	270 669,70 € TTC

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 18 novembre 2009



Le Maire

Claire RADREAU



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
 Tél. 03 81 96 26 21 – Fax 03 81 96 23 85
 E-mail : mairiebavans@wanadoo.fr – site internet : www.bavans.fr

AVENANT A UN MARCHE

Organisme : Commune de BAVANS

Titulaire du marché : Entreprise CLIMENT S.A.
9, rue d'Audincourt - BP19
25420 VOUJEAUCOURT



Marché principal :

N° d'identification 03/09/135.401

Date de signature du marché par la personne responsable: 31 juillet 2009

Objet : Travaux de voirie communale - Réalisation d'un carrefour reliant les Hauts de Bavans et le Quartier Bel Air le long de la RD 391.

Période d'exécution : du 21 septembre 2009 au 30 novembre 2008 (9 Semaines)

Montant initial :

200 794.50 € HT

240 150.22 € TTC

Montant rectifié selon les précédents avenants :
Sans Objet

00.00 € HT

00.00 € TTC

AVENANT N° 1

Date : 18 novembre 2009

Objet : Travaux de voirie communale - Réalisation d'un carrefour reliant les Hauts de Bavans et le Quartier Bel Air le long de la RD 391.

Montant (en + ou en -) :

en + 25 517.96 € HT

en - 00.00 € HT

Nouveau montant du marché compte tenu du nouvel avenant :

226 312.46 € HT

270 669.70 € TTC





ARTICLE 1

Le marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus est modifié suivant les conditions fixées aux articles suivants, conformément à la décision de la Personne Responsable du Marché dûment autorisé en date du 14 septembre 2009.

ARTICLE 2

Les travaux engagés dans la réalisation d'un carrefour reliant les Hauts de Bavans et le Quartier Bel Air le long de la RD 391, objet du présent marché ont nécessité quatre actions supplémentaires ne figurant pas au Détail Estimatif:

1. un marquage plus différencié de l'entrée du Cimetière par le biais d'un dallage granit.
2. pour permettre une meilleure tenue des rives pavées, la ligne de pavé extérieure a été réalisée sur un solin de béton.
3. il a été décidé de répartir les charges du transit au niveau des bordures granit et notamment sur les sections roulantes à l'aide de dalles de répartition en béton armé.
4. pour la mise en place des plantations d'arbres et veiller à l'intégrité des réseaux souterrains il a été nécessaire de réaliser des sondages et d'installer des fosses de plantation en béton.

Ces quatre actions représentent un montant de 25 517.96 € HT

ARTICLE 3

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original, à Bavans, le 18 novembre 2009

Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature du titulaire du marché.

Lu et approuvé

CLIMENT TRAVAUX PUBLICS
 9, route d'Audincourt BP 9
 25420 VOUGEAUX-COURT
 Tél 03 81 36 35 80 Fax 03 81 36 35 81
 SIRET 439 328 485 00016 APE 451A

A Bavans, le 18 novembre 2009
 La personne responsable du marché.

P. PIERRE KNEPPERT
 ADJOINT A L'URBANISME



Le présent avenant dûment signé a été notifié au titulaire ce jour: 19 novembre 2009.

